

Cultures et Interculturalité :

De la déficience culturelle à la différence culturelle

Nous n'avons pas tous la même culture, faut-il dire : malheureusement ou heureusement ?

Nous n'avons pas la même culture, mais avons-nous les mêmes bases psychiques et psychosociologiques ?

Les phénomènes psychologiques sont-ils les mêmes ? La psychologie étudie le comportement humain, la question que les psychologues se posent : comment la culture influence ce comportement ? La perception ? Et l'état psychologique d'un individu ?

Des questions auxquelles la psychologie interculturelle essaye de répondre depuis la fin des années 60.

1- Trois approches de la culture en psychologie

Il y a trois approches des rapports entre la culture et les phénomènes psychologiques :

A) Le relativisme absolutiste,

Cette position suppose que tout est relatif au contexte culturel. Il faut comprendre les cultures pour ce qu'elles sont, selon leurs propres termes et sans les juger.

Point de vue intéressant et séduisant, mais en suivant cette logique, on ne partage rien, chacun a ses valeurs, sa réalité...on peut juger de rien sinon on impose son propre schème culturel sur celui des autres !

B) L'universalisme absolutiste,

Selon cette approche, les phénomènes psychologiques sont essentiellement les mêmes peu importe la culture.

Elle est considérée comme l'orientation traditionnelle prédominante de la psychologie scientifique, pour qui le rôle de la culture est limité.

Ne pas admettre un minimum de relativisme, comme dans la position absolutisme, n'est pas plus acceptable que de penser que tout est relatif.

C) L'universalisme relativiste,

Les processus psychologiques fondamentaux sont probablement des éléments que tous les êtres humains partagent mais dont les manifestations sont susceptibles d'être influencées par la culture.

Les besoins biologiques sont universels, pourtant la façon d'exprimer ces besoins universels peut-être complètement différente d'une culture à une autre. La diversité des pratiques culturelles pourrait très souvent cacher une similitude des sous-jacents au niveau des processus et des fonctionnements psychologiques.

2- Le multiculturalisme et la lutte contre les stéréotypes et les préjugés

La gestion de la diversité culturelle constitue l'un des défis majeurs de notre époque. Comment faire pour que des individus de cultures, de religions ou langues différentes puissent vivre ensemble sur le même territoire de manière à ce que chacun puisse se sentir chez lui ?

Quel type de politique permettrait de favoriser des relations harmonieuses entre les groupes de cultures différentes ?

Est-il préférable d'adopter une politique « aveugle aux différences » et mettre l'accent sur les points en communs et les similitudes ?

Ou au contraire doit-on discuter et mettre en valeur les différences culturelles et ethniques ?

A) Les préjugés comme instrument de légitimation des inégalités sociales,

Selon Allport (1954) le préjugé « *est une attitude négative ou une prédisposition à adopter un comportement négatif envers un groupe, ou envers les membres de ce groupe, qui se repose sur une généralisation erronée et rigide.* » (Bouhris et Gagnon, 2006, p. 544).

B) L'hypothèse de contact intergroupe (Allport, 1954)

Cette hypothèse suppose que le contact intergroupe aurait des effets bénéfiques sur les relations entre les membres des différents groupes.

Le contact permettrait de dissiper l'ignorance et les sentiments de méfiance l'égard d'autrui entretenus précisément par la méconnaissance de l'autre.

Les préjugés ethniques se manifestent surtout chez des gens qui ont très peu de contacts avec leurs principales cibles de préjugés.

Ainsi, dans certains villages en France le vote FN est élevé et les gens s'étonnent en disant « pourtant il y a aucun immigrés qui y habite ».

Allport (1954) souligne que le contact intergroupe aura un impact positif seulement s'il est réalisé dans des conditions optimales : égalité des statuts ; relation de coopération ; appui institutionnel.

C) Trois modèles politiques

i- La politique républicaine de la France (la décatégorisation) :

Puisque la catégorisation (nous/eux) est à la base de la discrimination et des préjugés, l'objectif de la politique républicaine consiste à éviter la catégorisation complètement.

Cette position a beaucoup d'adeptes en France puisqu'elle correspond à l'idéal républicain selon lequel : **La France est composée non pas des hommes et des femmes, des riches et des pauvres, ni de homosexuels et d'hétérosexuels, ni de Catholiques et de Musulmans, mais bien uniquement d'individus, tous citoyens, libres et égaux devant la loi, et sans aucune attache collective** (Felouzis, 2006).

Ce modèle dont l'origine remonte à la Révolution française stipule qu'il faut éviter la catégorisation en termes ethniques ou culturels et ne reconnaître aucune identité collective autre que celle de citoyen français (Brouard et Tiberj, 2005 ; De Rudder, Poiret et Vaurc'h, 2000 ; Schnapper, 2004, 2007 ; Streiff-Fénart, 2006 ; Weil, 2005 ; Wieviorka, 1996).

Les travaux de recherche en Psychologie sociale, en Psychologie cognitive et la réalité de la vie quotidienne semble offrir peu d'appui pour ce modèle :

- On ne peut pas ignorer les différences...
- Faire comme si ces différences n'existent pas peut entraîner des effets pervers. Les recherches sur (l'effet rebond) ont montré qu'en faisant des efforts cognitifs pour éviter la catégorisation et les stéréotypes, la conséquence paradoxale est de rendre nos jugements et comportements plus influencés par cette catégorisation sociale (Dumont et Yzerbyt, 2001).
- L'appartenance à un groupe est un aspect fondamental de l'identité sociale qui répond à des besoins psychologiques importants.
- Cette stratégie de décatégorisation pourrait conduire à exacerber les identités ethniques et sociales (les banlieues en novembre 2005).

ii- La politique du « creuset » USA :

Ce modèle propose de favoriser une appartenance commune (récatégorisation, identité commune) « nous » au détriment d'une distinction entre « nous » et « eux ».

En redéfinissant les membres d'un autre groupe comme de nouveaux membres du groupe au quel on appartient soi-même, la discrimination à leur égard devrait diminuer. Des recherches en laboratoire en milieu naturel ont permis une validation de ce modèle (Gaertner et Dovidio, 2000).

Ce principe abouti à une politique assimilationniste vis-à-vis des nouveaux arrivants (un processus unidirectionnel). Aux USA, cette politique se trouve dans la notion de

« milting-pot ». Dans l'idéal, tous les groupes contribuent, de façon égalitaire, au produit final.

- En pratique ce n'est pas vraiment ce qui se passe (groupe dominé/dominant).
- La pression assimilatrice pour se fondre dans une identité commune peut être ressentie comme une menace, agression,...

iii- La politique de multiculturalisme au Canada :

Ce modèle propose que chaque groupe garde sa différence et que chacun des groupes doit avoir un rôle complémentaire à jouer en vue de réaliser un objectif commun.

L'avantage de ce modèle de différenciation est de prendre en considération le besoin fondamental d'une identité sociale positive et cherche à créer des conditions au cours desquelles chacun des groupes ayant un domaine d'expertise propre, chacun pourra reconnaître, valoriser et respecter la contribution de l'autre.

Ce modèle correspond au modèle politique canadien. Avec l'adoption en 1971 d'une politique officielle de multiculturalisme, le Canada devenait le premier pays à faire l'essai de cette politique d'intégration des nouveaux arrivants, ensuite le Suède en 1975 et l'Australie en 1978 (Wieviorka, 2001). Cependant, le multiculturalisme continue à faire l'objet de nombreux débats souvent passionnés, un peu par tout à travers le monde.

Selon Doytcheva (2005), le multiculturalisme « désigne une caractéristique de fait des sociétés contemporaines, composées d'individus de milieu social, de conviction religieuse, d'origine ethnique ou nationale différents » (p.9). Dans ce sens, la France comme la Suisse ou les Etats-Unis, sont des sociétés multiculturelles.

À un niveau politique, le multiculturalisme « devient précisément un programme politique qui, non seulement reconnaît l'existence et admet la valeur des appartenances particulières, mais se propose des les inscrire dans les institutions » (p. 9). Dans ce sens, la France et les Etats-Unis ne sont pas multiculturels.

Par exemple, au Canada les gouvernements, quelle que soit leur tendance politique, utilisent les fonds publics pour encourager les nouveaux arrivants qui le souhaitent à maintenir et à développer leur culture et leur langue d'origine (Guimont, 1999 ; Helly, 1996). Les différences culturelles sont une fierté, perçues comme une richesse, au contraire d'une politique assimilationniste pour laquelle la différence est une honte qu'il faut cacher.

La différence entre la politique assimilationniste (France) et la politique multiculturaliste (Canada) : l'exemple du système d'éducation.

France	Canada
Enseigner au plus vite la langue et la culture de la majorité aux nouveaux arrivants.	Enseigner en plusieurs langues, l'école reconnaît et encourage les différences culturelles sur le plan des styles d'apprentissage, des attitudes et des valeurs.

Des critiques formulées par certains politiques et journalistes à l'égard du multiculturalisme. On retient trois principales critiques :

- 1- La population n'est pas favorable à cette politique ;
- 2- Cette politique détruit la cohésion nationale et l'attachement à la nation en favorisant l'identification à de multiples groupes culturels (multiculturalisme = communautarisme) ;
- 3- Le multiculturalisme aggrave les problèmes de conflits, de discrimination et de racisme au lieu de les résoudre.

Que disent les recherches scientifiques ??

1) La population est-elle hostile au multiculturalisme ?

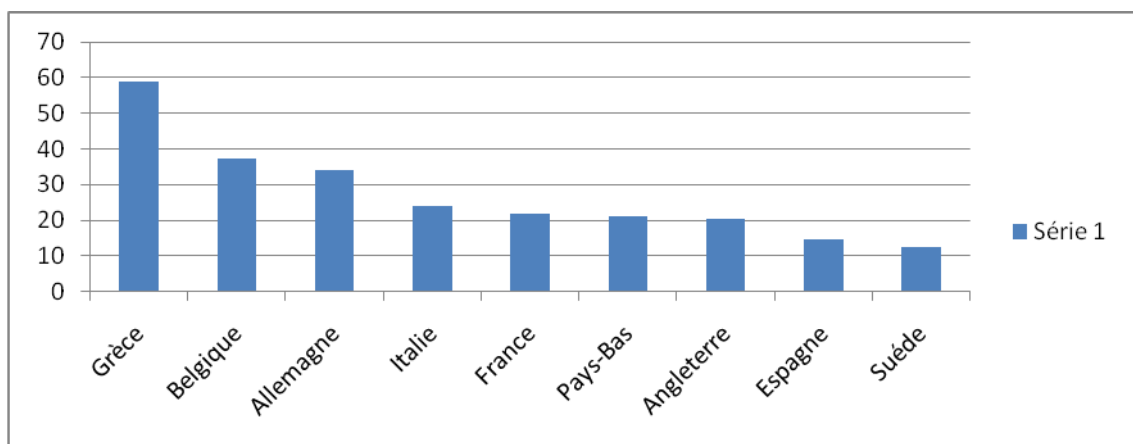


Figure 1 Pourcentage des gens opposés au multiculturalisme, dans 10 pays européens, en 2003 (Coenders, Lubbers et Scheepers, 2004).

2) Le multiculturalisme entraîne-t-il une identification à des sous-groupes culturels en contradiction avec l'identité nationale ?

Selon certains, le multiculturalisme mine la cohésion nationales, il y aurait une incompatibilité entre le fait de se définir en fonction de ses origines ethnique et culturelle (portugaise, arabe, africaine...) et le fait de s'identifier à la communauté nationale. Bref, cette politique pourrait détruire le sentiment national.

Les recherches dans ce domaine contredisent nettement cette position (Berry et Kalin, 1995, 1996). Huo (2003) a pu montrer que l'identification à un sous-groupe culturel favorise l'attachement à la nation américaine.

3) Le multiculturalisme aggrave-t-il les tensions intergroupes et le racisme ?

Une critique estime qu'une politique multiculturalisme ne résout pas les conflits intergroupes et le racisme mais accentue ces problèmes.

Au niveau théorique, cette critique repose sur l'idée que la catégorisation sociale en soi conduit individuellement à des comportements de discrimination ou de favoritisme intergroupe (c'est l'idée principale dans la théorie de l'identité sociale de Tajfel et Turner, 1979, 1986).

Tajfel et Turner ont abandonné cette idée causaliste. Turner (1999) a fait une mise au point très nette à ce sujet en affirmant que la TIS ne propose pas que « la catégorisation sociale conduit d'une manière automatique et inévitable au favoritisme de son propre groupe, ou que les relations intergroupes devraient être caractérisées par une tendance ethnocentrique universelle » (p.19), pour Turner, ces idées sont une caricature de la théorie.

Les recherches sur le multiculturalisme conduites entre 1975 et 1990 au Canada montrent que la tolérance à l'égard des minorités ethniques s'est accrue durant ces années à Toronto, Montréal et Vancouver (Denyse Helly, 1996).

Illustrer avec des exemples concrets.